

## TOURS DE CAMARGUE

*Rédigé vers 1989, cet article inédit que Paul-Albert Février m'avait donné à lire avant publication et que j'ai retrouvé récemment était destiné au Courrier du parc naturel régional de Camargue. Jean-Claude Duclos, alors conservateur du Musée Camarguais résume ainsi les circonstances de sa rédaction : « Alors qu'on répétait en Camargue que ces tours avaient pour rôle de surveiller le Rhône et de prévenir les incursions, j'avais demandé à P.A. d'écrire ce qu'il en dirait afin de le publier dans le Courrier du Parc ». Dans ce texte, Paul-Albert Février tirait les leçons d'une journée passée sur le terrain en compagnie de Noël Coulet, Jean-Claude Duclos et Michel Fixot.*

Noël COULET

A regarder une carte de Camargue ou à consulter des documents plus anciens, apparaissent dans la toponymie quantité de lieux qui évoquent la présence ou le souvenir de tours. Que ce soit à peu de distance d'Arles (La Rougnouse, ou plus loin tour de Mondony ou d'Amphoux) ou aux limites d'un rivage qui n'a cessé d'évoluer (Tourvieille), que ce soit sur la rive gauche du Grand Rhône (Torre del fieus, connue dès 1400 au sud du Plan-du-Bourg<sup>1</sup> ou tour de Parade et tour d'Aling) ou dans la Camargue proprement dite (Tour du Vallat qui est un *affar* de l'archevêque au XV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, tour de Vazel, tour de Brau, toutes deux voisines). Parfois ne subsiste qu'un nom ; parfois, par contre, se dresse encore, presque isolée, une construction spectaculaire telle la tour d'Amphoux. Quel sens ou quels sens donner à ces mots ? Que recouvrent ces réalités archéologiques ? Quelle

---

1. L. STOUFF, *Arles à la fin du Moyen Age*, Aix-en-Provence, 1986, p. 58. J'aurai souvent recours à ce travail qui m'a permis de compléter et confirmer une prospection rapide sur le terrain qui m'a été facilitée par un autre ami, Jean-Claude Duclos.

2. *Ibid.*, p. 489.

est leur fonction dans la vie du terroir arlésien ? Y a-t-il des différences ou des variations dans le temps ?

Une réponse a été donnée dans le petit guide publié en 1933 par Fernand Benoit sur la Camargue<sup>3</sup>, essentiellement une fonction défensive, parfaitement explicitée pour les tours de Montmeillan et d'Amphoux ainsi que pour le fort de Pâques qui défendaient la brassière de Montlong. Même interprétation sous-jacente pour les tours et mas de Beaujeu, de Brau, de Vazel ou du Valat qui suivaient le cours de l'Aube-de-Bouic. Et aussi pour Albaron, et la Motte, la tour de Parade, la tour du Boulouard ou du Lion... « Des tours de guet marquent encore le tracé des routes et des brassières du Rhône ». Avant de connaître cette affirmation qui ne paraît pas souffrir contestation et qui est toujours reprise, j'avais eu des doutes sur cette fonction défensive essentielle de ces "tours", car il me semblait que la recherche des dernières années, en d'autres régions de Provence, ouvrait vers d'autres hypothèses.

Partons néanmoins de ce qui est le moins contestable et du plus récent – ou presque. De la tour du Tampan, bien étudiée à partir des documents d'archives par Jean Boyer<sup>4</sup>. Elle avait été élevée entre 1607 et 1614 « au bord de la rivière du Rhosne, proche du Tampan, pour donner commodité au capitaine de la tour du Balouard de s'y loger avec ses soldats ». En effet, comme il ressort d'un arrêt du Conseil du roi de peu antérieur la « tour dicte le boullevoir » ordinairement défendue par des soldats et habitants de la ville faisait l'objet d'un litige avec un habitant d'Arles ; peut-être aussi se trouvait-elle trop éloignée du rivage. Mais, moins de cinquante ans plus tard, la tour du Tampan était devenue inutile et il fallait construire une autre tour, plus proche de l'embouchure du fleuve qui n'en finissait pas de divaguer. A partir de ce moment, la tour du Tampan n'était plus qu'un élément du domaine de la Vignole ou de Tourvieille ; elle était incluse dans le « tènement de la Vignole et herbages d'Amphize et Cambeillongue », comme dit un rapport de 1684.

Si certaines de ces tours ont eu fonction défensive comme la tour prévue par lettres patentes du roi René en 1470<sup>5</sup>, d'autres ouvrages défensifs ont eu à surveiller le commerce du sel et le système des canaux, tel le fort de Peccais, à 8 km d'Aigues-Mortes, qui apparaît en 1569 et a été construit dans le milieu de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Peut-être en était-il de même de certaines tours du littoral et des bords du Rhône. Cependant, d'autres interrogations doivent venir à l'esprit. Ne serait-ce que parce que certaines de ces tours, à commencer par la tour d'Amphoux sont situées sur des bras qui ne paraissent plus reliées au Rhône depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Si la délibération prise par

3. F. BENOIT, *La Camargue*, Paris, 1933, p. 8.

4. J. BOYER, dans *Courrier du parc naturel régional de Camargue*, décembre 1970, n° 16, p. 5-19. Voir illustration de couverture.

5. Cité par J. BOYER, art. cit., p. 9, d'après Arch. comm. Arles, EE 17, 16, 16 juin 1470.

6. *Inventaire général des Monuments et richesses artistiques de la France, Gard, Canton d'Aigues-Mortes*, Paris, 1973, p. 99-100.

le conseil municipal d'Arles le 14 novembre 1440<sup>7</sup> a eu comme résultat de fermer la prise sur le Grand Rhône du Rhône de Saint-Ferréol et si la carte des bourrelets alluviaux du Rhône<sup>8</sup> ne nous trompe pas, il n'est plus possible à partir de cette date d'imaginer une véritable circulation fluviale à l'ouest du Grand-Rhône.

Je m'éloignerai, un moment, de la Camargue pour signaler les quelques recherches qui m'ont forcé à m'interroger sur les « tours de Camargue ». Noël Coulet vient d'attirer l'attention<sup>9</sup> sur la difficulté qu'offrent à l'historien des mots comme *bastita* ou *bastida* qui apparaissent dans les sources écrites de la 1<sup>re</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et qui sont parfois liées au mot de *turris*. En 1327, il est question d'une *turris sive bastida* à Carry en 1379 et à Entressen, à la même date. La bastide est un ouvrage fort comme en témoigne Bertrand Boyssset, l'Arlésien, pour l'année 1413 : « fon acomensada de bastir la torre nova del pont de Crau et fon bastida en la plasa vou era lautra bastida *davant daquesta* ». Cependant par d'autres documents, la tour/bastida paraît avoir une fonction agricole prépondérante. Il en va ainsi de la Tour de Sabran, au lieu dit *Monte Alvernico*, près de Lagnes (Vaucluse, C<sup>de</sup> de l'Isle-sur-Sorgues). Elle fut vendue à Grégoire XI et passa aux bénédictins de la Chaise-Dieu. Au XV<sup>e</sup> siècle, sa fonction agricole en fait une bastide au sens moderne du terme, résidence du maître – ici celui qui la tient à rente –, au moins à temps partiel, et habitat des hommes qui travaillent pour lui.

Ce domaine de la Tour de Sabran fait immédiatement penser à celui de Ponteau<sup>10</sup> que possédait l'abbaye de Montmajour, au sud de Martigues, en bordure du rivage. À côté de la chapelle romane Saint-Martin, subsiste un bâtiment rectangulaire de quelque 22 m de long sur 7 de large. La salle basse est voûtée en berceau brisé, avec doubleaux. Un étage existait dès le Moyen Âge comme en témoigne l'appareil des murs de façade vers le sud-ouest et les fenêtres géminées qui le percent. Le tout a été remanié au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'instar d'une bastide à la mode ; mais dès le Moyen Âge, la fonction de résidence est assurée par le décor de l'étage, même s'il est vraisemblable que la partie basse ait été seulement une grange. Il y avait donc au XIV<sup>e</sup> siècle un bâtiment à deux étages, sans fonction défensive : on ne parlait pas moins dans un acte du XVII<sup>e</sup> siècle qui reprenait les termes d'un arrentement du 1466 de la « tour de Ponteau » dont dépendaient « herbage, défens et labourages ».

Or plusieurs tours de Camargue se présentent presque de la même façon, à cette différence qu'un escalier relie les deux niveaux. Au fort de Pâques, avant les remaniements récents, la salle du bas était voûtée ; au-dessus, est un étage ;

7. L. STOUFF, *Arles*, p. 46 d'après Arch. comm. Arles, BB 2.

8. Donnée dans l'Étude hydrogéologique, pédologique et de salinité. Rapport général, Camargue, établie par la direction départementale de l'agriculture, en mai 1970.

9. N. COULET, « La naissance de la bastide provençale », dans *Géographie historique du village et de la maison rurale*, actes du colloque tenu à Bazas les 19-21 octobre 1978, p. 145-159.

10. H. AMOURIC et Fr. FERACCI, « Le domaine de Ponteau à Martigues », dans *L'inventaire général dans les Bouches-du-Rhône*, n° hors série de la revue *Marseille*, 1978, p. 173-183.

une tourelle assure la liaison et conduit au-dessus d'une toiture qui existait dès l'origine : preuve en sont les pignons latéraux. A la Tour d'Amphoux, par contre, les deux étages, très élevés, sont séparés par un plancher porté par des poutres. L'escalier de la Rougnouse desservait diverses salles, difficiles aujourd'hui à imaginer, à la suite des remaniements. Ici, l'escalier à vis à même une ampleur que l'on ne retrouve pas ailleurs. C'est en tout cas le signe d'une architecture de prestige qui est encore soulignée à l'extérieur par les pilastres du premier étage, les moulures horizontales, les consoles décorées de feuillages. Ces divers éléments se retrouvent dans des maisons d'Orgon, de Saint-Rémy ou d'Arles<sup>11</sup> datées du milieu ou de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Plus incertaine est la date de la Tour d'Amphoux. Mais elle n'est pas isolée. On peut penser au château du Breuil, près de Tarascon<sup>12</sup> qui, du XV<sup>e</sup> siècle, garde « un édifice cubique d'aspect sévère, ne comportant qu'une salle à chaque étage, un escalier à vis dans une tourelle en hors d'œuvre, un couronnement de crénaux et de machicolis ». On peut penser au mas que Johan Porcellet a fait bâtir à Méjanès, en pierre, chaux et sable : il devait comporter deux étages et quatre fenêtres à chaque étage, une cheminée en pierre<sup>13</sup>. Et ce en 1456, le mas d'Alexis Cays<sup>14</sup> a une tour, à côté du bâtiment d'exploitation agricole ; là, il y a une grande salle au rez-de-chaussée, avec un lit et deux chambres à l'étage avec chacune son lit.

Ces tours du XVI<sup>e</sup> siècle qui s'inscrivent dans ce grand mouvement d'embellissement du pays rural, peuvent être situées à côté de ces « petites maisons de campagne aristocratiques »<sup>15</sup> dont la tour du Cardinal près de Saint-Rémy, le mas de la Brune à Eygalières (en 1572), le pavillon de la reine Jeanne aux Baux (vers 1575) sont les meilleurs exemples conservés. Elles préparent le chemin aux réalisations de Pierre Sabatier à l'Armellière et aux bastides des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sœurs de celles d'Aix et de Marseille : Saint-Germain, Beaujeu, Bouchaud... Elles sont en même temps les héritières d'une architecture plus ancienne. Signes d'ascension sociale, d'appropriation d'une terre que l'on contrôle et sans doute que l'on aime à habiter, ces tours ont essentiellement une fonction symbolique dans une campagne qui se transforme. Aussi ces documents archéologiques confirment-ils ce que Louis Stouff a écrit : « Entre 1440 et 1450, la Camargue commence à prendre le visage qui est le sien à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, celui décrit par Lantelme de Romieu : Ceste isle de Camargue est aujourd'huy

11. J.-J. GLOTON, *Renaissance et Baroque à Aix-en-Provence, recherches sur la culture architecturale dans le Midi de la France de la fin du XV<sup>e</sup> au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rome, 1979, pl. XXXII.

12. J.-J. GLOTON, *op. cit.*, p. 68-69.

13. L. STOUFF, Arles, p. 342, d'après Arch. dép. 405 B 128, fol. 172 et 107.

14. L. STOUFF, Arles, p. 342, d'après Arch. dép. 405 E 69. En marge de ce paragraphe la mention manuscrite « familles nobles » amorce sans doute un développement qui n'a pas été rédigé.

15. J.-J. GLOTON, *Renaissance*, p. 69-70.

peuplée de plus de deux cents métairies (qu'ils appellent mas) appartenantes à tous particuliers de la ville d'Arles »<sup>16</sup> :

Mais faut-il en rester là ? L'archéologie ne peut-elle pousser à remonter plus avant dans le temps ? Il y a au moins une tour qui paraît devoir être plus ancienne : celle de Mondony, si remaniée qu'elle soit à l'intérieur et sur trois de ses faces. Ce que l'on voit de la façade postérieure – un mur en moyen appareil assez régulier avec chaînage plus fort et plus soigné aux angles, le léger décrochement au niveau d'un étage, l'ouverture en plein cintre qui reste comme une ébauche au sommet – prouve une construction différente de celles qui ont été jusqu'à présent signalées. XIV<sup>e</sup> siècle ? ou plus tôt ? On ne saurait encore le dire mais le document doit être versé au dossier ne serait-ce que pour faire le lien avec des documents du cartulaire de Trinquetaille. En 1192, une terre est dite *apud Arelatem, scilicet in eius territorio prope turrem Petri de Veruna, in loco qui appellatur ad Morre* – ce qui serait à situer dans la section des Frigants, sur le territoire des Saintes-Maries-de-la-Mer<sup>17</sup>. Le même cartulaire donne en Corrège, *in Corrigia*, une terre *ante turrem Petri Laureti subtus caminum*, et ce dès 1146<sup>18</sup>. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, dans l'honneur de Saint-Andiol, il y a une terre *ad tor de Ricardie*, un *pré del Tor Dagel*<sup>19</sup>.

On pense alors à cet affar de la Tour, *affaire Turris*, près de Saint-Rémy – *in ipsa turre, curte et domo dicte Turris*<sup>20</sup> —. Et surtout aux nombreuses tours rurales plus anciennes, étudiées par Michel Fixot, dans le pays d'Apt ou de Pélissane<sup>21</sup> : autour de certaines d'entre elles, s'est parfois structuré le village, mais ultérieurement<sup>22</sup> ; d'autres sont restées isolées dans la campagne. La bastide de la Penne près de Pélissane ou la tour du Sambuc près d'Aix témoignent d'une semblable mise en valeur d'un terroir, rendue manifeste par une construction monumentale. Et l'on se trouve donc renvoyé à la mise en valeur ancienne de la Camargue. Mise en valeur dont quelques documents relatifs à l'archevêque, comme au chapitre ou à des établissements ecclésiastiques montrent la réalité. Mais qu'une archéologie se devrait aussi d'éclairer : l'enceinte et le fossé de Villeneuve, la fortification d'Albaron, autant que l'abbaye d'Ulmet, pour-

16. L. STOUFF, *Arles*, p. 342, d'après bibl. mun. Arles, ms. 240, chap. 18, fol. 9.

17. *Cartulaire de Trinquetaille*, éd. P.-A. Amargier, Aix, 1972, n° 74, p. 65-66.

18. *Ibid.*, n° 259, p. 273-274.

19. *Ibid.*, n° 205, p. 202.

20. E. LEROY, *Cartulaire de Saint-Paul-de-Mausole à Saint-Rémy-de-Provence*, t. I, Saint-Rémy, 1961, n° 91, p. 140-141, 12 juillet 1262.

21. M. FIXOT, « La construction de châteaux dans la campagne d'Apt et de Pélissane du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle » dans *Archéologie médiévale III-IV* (1973-4), p. 245-296 et « La motte et l'habitat fortifié en Provence médiévale » dans *Château-Gaillard VII*, 1975, p. 67-94. On ajoutera deux articles parus depuis la rédaction du texte de P.-A. Février : « A la recherche des formes les plus anciennes de la fortification privée : l'enceinte du domaine de Cadrix » dans *Château-Gaillard IX-X*, 1982, p. 389-406 et « Bastida de Baniols, Cadrix revisited », dans *Provence historique*, 1985, p. 289-298.

22. Voir aussi *Inventaire des monuments et richesses... Le pays d'Ayguës*, Paris, 1981, p. 418.

raient être des lieux pour une analyse plus poussée de l'habitat médiéval en Camargue. A quoi il faudrait ajouter les nécessaires prospections auprès des nombreuses églises rurales citées dans les textes des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles<sup>23</sup> et dont je ne puis croire qu'elles ne soient pas un héritage d'une antiquité tardive – au moins pour la plupart d'entre elles. Mais ceci serait une autre affaire.

Des tours, nous l'avons déjà noté après d'autres, sont situées sur des bourrelets d'anciens bras du Rhône, tout comme les sites antiques qui ont été repérés – ce qui n'exclut pas qu'il n'y en ait d'autres, plus profondément enfouis, comme le suggère l'exemple de Lattes —. Cela tient à la nécessité de bâtir en des lieux abrités des inondations. N'est-ce pas sur des sites semblables qu'il faut chercher les mas modernes dont l'économie était liée à la fois au voisinage des terres labourables et des herbages et des paluds. Faut-il aller plus loin et supposer que certains doivent aussi leur présence à celle d'un bras de fleuve qui facilite les échanges ? On ne le saurait faute de pouvoir précisément dater et l'assèchement de ces roubines et la construction de la tour.

Mais reste une question : si la tour est le signe d'un terroir, inclus dans le pays d'Arles, est-elle aussi ce que la bastide des temps modernes est, est-elle un lieu de résidence temporaire ? Louis Stoffé le pense pour certains cas du XV<sup>e</sup> siècle, en particulier pour le mas d'Alexis Cays. Sous une forme plus modeste, la tour des XIV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècles anticiperait sur le mode de vie d'une aristocratie urbaine, plus luxueuse des XVII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècles. Et avant qu'en était-il ? Y a-t-il seulement redécouverte par de grands propriétaires de ce qui fut l'idéal de la société antique, si bien encore attesté dans la Gaule méridionale – et précisément dans la région de Nîmes au V<sup>e</sup> siècle. Là encore, je ne fais que poser la question, car le Haut Moyen Age en Camargue me paraît souvent avoir été vu de façon trop dramatique pour que je puisse recevoir l'image que l'on en donne. S'il y a une rupture, en tout cas, elle me paraît être qu'au niveau du mode de vie de ceux qui détiennent le pouvoir, car les si nombreuses églises dispersées, mais aussi parfois étrangement proches, des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, ne peuvent être le signe d'une simple remise en valeur des terres après un dramatique IX<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècles : leurs titulaires sonnent de façon archaïque (Martin, Jean, Pierre, Vincent, Césaire, même Michel et Léodegar).

L'enquête, en tout cas, sur l'habitat rural de la Camargue, sur ses villas dispersées, comme ses possibles regroupements d'habitants, est à poursuivre. Autant par la relecture des documents déjà connus que par une meilleure enquête sur le terrain ; autant aussi en se posant en Camargue des questions que d'autres chercheurs commencent à se poser pour d'autres parties de la Provence, comme aussi du Languedoc.

Paul-Albert FEVRIER

23. Telles qu'elles ressortent d'Et. CLOUZOT, *Pouillés des provinces ecclésiastiques d'Aix, d'Arles et d'Embrun*, Paris, 1923, p. 135-136 et s. ; voir aussi *Gallia christiana novissima*, Arles, Valence 1900, n° 865, col. 339-340 et aussi quelques textes antérieurs.